



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E187882

VALABLE JUSQU'AU 01/02/2026

ÉDITÉ LE 21/01/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 20/11/2020

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 22/11/2024  
4 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC VANNES CEDEX 891 729 642 RCS

Siret : 891 729 642 00027

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 5423650

Assurance Responsabilité Travaux :  
GAN 311508862002

Assurance Responsabilité Civile :  
GAN 311508862002

Situation fiscale et sociale : A jour au 20/01/2025

Raison sociale : ALCIA BRETAGNE SUD

RUE GUSTAVE EIFFEL  
ZA DU BOIS VERT  
56800 PLOERMEL

Téléphone : 02 21 77 00 77

Portable : 07 66 13 97 38

Site Internet :

E-mail : contact@alciabs.fr

Responsabilité légale :  
VOVARD VICTOR PRÉSIDENT

Fax :

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                 | * Date d'attribution |
|------|-----------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 5211 | Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE | 01/02/2023           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 02/02/2021         |
| o Radiateurs électriques, dont régulation.                               | 02/02/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE LOUDEAC  
2, RUE CHARLES LANSARD  
22600 LOUDEAC

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.